



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 8 juillet 2024

Reconversion de l'ancienne caserne Marceau : le bail est signé pour les résidents du tiers-lieu Bâtiment 25

Dans le cadre du projet de transformation de l'ancienne caserne Marceau en écoquartier, la Ville de Limoges a souhaité la création d'un tiers-lieu sur l'un des anciens bâtiments d'hébergement dit Bâtiment 25. Afin de permettre à son gestionnaire, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif BÂTIMENT 25 de développer ses activités, le maire de Limoges Émile Roger Lombertie et la présidente de la SCIC SAS BÂTIMENT 25 ont signé un bail emphytéotique le 8 juillet 2024.



Symbole d'une co-construction inédite sur le territoire, le tiers-lieu se veut un espace de travail et de compétences partagés, un lieu qui encourage aux projets collaboratifs autour de l'artisanat et de l'économie circulaire.

Les étages s'installent dès juillet avec les premiers résidents dont le CRIJ (Centre régional d'information jeunesse), les salles de réunions et les salles mutualisées (coworking artisan et coworking bureaux).

Dès fin septembre, les espaces grand public feront leur arrivée avec une inauguration prévue début octobre.

Pour rappel, la Ville a investi 2,1 millions d'euros TTC pour la création du tiers lieu BÂTIMENT 25.

Contact presse Ville de Limoges :

Claire PAROT (GLÉDEL)

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)

 /villedelimoges

 @VilleLimoges87

 7ALimoges

 villedelimoges

 /ville_de_limoges

 Ville de Limoges